

Ouverture du '.fr': 60.000 demandes, 37.000 noms domaines acceptés

Depuis le 20 juin dernier, les particuliers peuvent demander un nom de domaine en '.fr'. Une ouverture très attendue qui paradoxalement ne s'est pas transformée en foire à l'empoigne.

Selon l'Association française pour le nommage Internet en coopération (Afnic), responsable de la gestion du domaine .fr, après une semaine d'ouverture, les 223 bureaux d'enregistrements ont envoyé plus de 61.000 demandes d'enregistrement concernant 61.499 demandes et 37.000 ont été validés. Rappelons qu'il existe déjà 500.000 noms de domaines entreprises, associations et institutions en '.fr'. Les observateurs s'attendaient à un nombre global de demandes plus élevé. Surtout, l'on tablait sur des problèmes de concurrence autour de certains noms de domaine étant donné la règle du premier arrivé, premier servi. Ce qui n'a pas été le cas. Selon l'Afnic, le nom le plus sollicité a été 'hugues.fr', avec seulement cinq demandes... Lors de l'ouverture du '.fr' aux entreprises, pas moins de 50.000 requêtes ont été reçues lors de la première demi-heure...

Retrouvez Mathieu Weill, dg de l'AFNIC dans un podcast [Silicon.fr/VNUnet.fr](https://silicon.fr/vnunet.fr)